INSCRIPTION ACTIVITÉS MJC DE TOUL - SAISON 2025/2026

A REMPLIR EN MAJUSCULE

ADHERENT / Nouvel adhérent ☐ Ancien adhérent 2024 / 2025 ☐

Nom…… Prénom…….. Sexe F ☐ M ☐

Date de naissance ……/……/…… Profession : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Quartier de Toul : ❒ Centre-ville ❒ Saint Evre ❒ Saint Mansuy ❒ Croix de Metz ❒ Saint Michel

Portable : ……

Adresse mail (EN MAJUSCULE) :

POUR LES MINEURS

RESPONSABLE LEGAL 1 : Nom : …… Prénom : …… Tel : ……

Mail (EN MAJUSCULE) :

Profession : ……

RESPONSABLE LEGAL 2 : Nom : …… Prénom : …… Tel : ……

Mail (EN MAJUSCULE) :

Profession : ……

➢ PERSONNE A CONTACTER POUR LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS : ❒ Resp. légal 1 ❒ Resp. légal 2

POUR TOUS LES ADHERENTS / AUTRE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (Nom – Prénom – Téléphone) :

……

ACTIVITE(S)……

JOUR(S) / HORAIRES ……

ANIMATEUR(S)……

SOLFEGE……JOURS /HORAIRES……ANIMATEURS ……

➢ **Informations personnelles (RGPD)**

La MJC communique :

- Par mail (informations concernant les spectacles, stages …)
  ❒ J'autorise ❒ Je n'autorise pas
- Par SMS (informations concernant les activités, les absences …)
  ❒ J'autorise ❒ Je n'autorise pas

➢ **Droit à l'image (autorisation de publication d'une photographie ou d'une vidéo)**

Je soussigné(e) [Nom et Prénom]

❒ Autorise ❒ N'autorise pas

Les membres de la MJC à me photographier ou me filmer / à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'association et à diffuser la (les) photographie(s) / la (les) vidéo(s), sur lesquelles je figure/ figure mon enfant, en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur les outils de communication de la MJC (site internet, page Facebook, Instagram, plaquette, flys, affiches) Valable pour une durée de 1 an.

A partir d'une deuxième inscription dans la même année pour une même personne ou pour un membre de sa famille (adresse identique), vous bénéficiez d'une réduction de 5% sur la cotisation annuelle la moins chère, 10% à partir de la 3e activité.

Autres membres de la famille inscrits à la MJC (nom + activité) / **Autres activités pratiquées à la MJC par l'adhérent**

-

-

TARIF / PAIEMENT

Partie réservée à l'administration	**TARIF** …… Réduction ❒ 5% ❒ 10% **Adhésion obligatoire à régler à part en chèque ou en espèces.** Enfant (moins de 18 ans) 5€ □ adulte 10€ □ **Total : ……**

MODES DE PAIEMENT

❒ Espèces ……reçues le ……

❒ Chèques bancaires* + nom de l'émetteur
……

❒ Prélèvements / virements* ❒ Mensuel ❒ Trimestriel
……

❒ Carte bleue ……

❒ PASS'JEUNES

❒ Pass Sport ……

❒ Pass Culture ……

❒ Coupons Sport ……

❒ Chèques vacances ……

*Paiement par chèque, prélèvements, virements en 10 fois max.

Paiement en plusieurs fois	Montant (Chèques / Prélèvements/virements)
Acompte	
Sept. 2025	
Oct. 2025	
Nov. 2025	
Déc. 2025	
Jan. 2026	
Fév. 2026	
Mars 2026	
Avr. 2026	
Mai 2026	
Juin 2026	

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET INFORMATIONS SAISON 2025/2026

1) Accueil des mineurs

Pour le bien-être de votre enfant et son plein épanouissement dans l'activité, n'hésitez pas à nous communiquer toute information qui aiderait le professeur à le mettre à l'aise, à ce qu'il soit bien intégré dans le groupe et à le faire progresser. Cet échange d'informations peut se faire en rendez-vous particulier avec le professeur. Les parents doivent emmener et revenir chercher leur(s) enfant(s) dans la salle d'activité et s'assurer de la présence de l'animateur.

2) Inscription et paiement

Les activités hebdomadaires se déroulent suivant le calendrier scolaire, sauf mention contraire elles reprennent à partir du **lundi 8 septembre 2025.** Il est possible d'essayer plusieurs activités durant la 1ère semaine, (un essai par activité). Les cotisations sont payables à la saison : de septembre à juin et calculées sur la base de 34 semaines. Le règlement peut être échelonné en 10 versements maximum (chèques / prélèvements / virements).

3) Remboursement :

Seules les demandes de remboursement pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité concernée, pour une durée minimale d'un trimestre, et les mutations professionnelles hors région sont prises en compte. Elles doivent être présentées par écrit accompagnées selon les cas d'un certificat médical ou d'une attestation de l'employeur. Dans tous les cas 10% de frais de gestion sont retenus sur la somme restant à rembourser. L'adhésion de 5€ ou 10€ à la MJC pour la saison 2024/2025 ne peut être remboursée.

4) Absence et annulation

En cas d'absence, merci de prévenir l'accueil de la MJC et l'animateur d'activité s'il vous a communiqué ses coordonnées.
La MJC de Toul se réserve le droit d'annuler une activité : effectifs insuffisants, mauvaises conditions météorologiques….
Le remboursement des séances non effectuées est alors automatique et ne donne pas lieu à retenue pour frais de gestion.

5) RGPD (REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES MJC TOUL)

Application de la directive sur la Protection des Données (RGPD) entrée en vigueur le 25 mai 2018.

Toul, le

Signature obligatoire
(Précédée de la mention manuscrite, lu et approuvé)